

Bruxelles, le 26 avril 1921.

9392/118.

5/4/1921

Monsieur,

En réponse à votre lettre reçue ce jour, nous avons l'honneur de vous faire savoir que votre offre n'est pas de nature à nous intéresser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur COGEN,
3 rue de la Limite,
Orchid Cottage.
TERVUEREN (station)

à Monsieur Félix Govaert
Conservateur en chef du Musée Royal des
Beaux arts
à Bruxelles.

Monsieur le Conservateur en Chef

Je prends la liberté de vous
entretenir d'une œuvre d'art (peinture à l'huile)
de feu Félix Cogen, mon père, le peintre
bien connu en son temps ; telle intitulée
"Heureuse vieillesse" qui a frappé le sujet : un
vieil homme Hollandais assis ayant à côté
de lui devant la petite fille lui lisant la
bible ; œuvre qui a beaucoup de
succès à Paris et Bruxelles

Tant que de voir reproduire mon
mon père au Musée des Beaux-arts de
Bruxelles, je viens solliciter votre bienveil-
lante attention à ce sujet et vous prie
que cette toile me soit. De plus ses dimensions
plutôt modestes 8 mts / 1.50 mt, cadre
compris, cette œuvre pourrait peut-être
vous intéresser

J'ose espérer, Monsieur, que vous
voudrez bien prendre mon offre en considé-
ration ; la toile en question se trouve visible
chez moi 3. rue de la limite "Archid. Cottage"
à Terneuzen (Station.)

Prenez entre temps, Monsieur le
conservateur en chef, l'expression de ma haute
consideration.

Félix Cogen